

## Résumé d'évaluation

**Titre, auteur et date du rapport de l'évaluation:** Évaluation interne du bureau de l'UICN Mauritanie, François-Corneille Kédowidé, novembre 2002

**Mission du bureau de liaison:** Gestion du programme de conservation des zones humides de Mauritanie

**Domaine de spécialisation de l'UICN:** Gestion et utilisation durable des ressources naturelles

**Aire géographique :** Mauritanie, en Afrique de l'Ouest

**Durée du Programme UICN Mauritanie :** janvier 2000-décembre 2004 (le bureau de liaison de la Mauritanie a été créé dans le cadre de la quatrième phase du programme régional « Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des zones humides en Afrique de l'Ouest » phase IV

**Budget total du bureau en l'an 2002 :** CHF 1.274.650 dont 1.150.183 pour les projets et CHF 124.467 pour le Secrétariat

**Bailleurs de fond ou source de financement:** DGIS principalement mais aussi FIBA (Fondation Internationale Banc d'Arguin) et FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)

**Objectifs de l'évaluation:** description et analyse de la mise en œuvre des activités du bureau de l'UICN en Mauritanie depuis la création du bureau de liaison en 2000

**Type d'évaluation:** Évaluation du Programme

**Période couverte par l'évaluation:** 2000 à 2002

**Commanditée par:** UICN BRAO

**Audience :**

**Équipe d'évaluation :** Interne

**Questions de l'évaluation:** (réf. TDR)

1. Pertinence : Déterminer la pertinence des activités du bureau, en relation avec les besoins de la Mauritanie et des bénéficiaires en matière de conservation des ressources des zones humides.
2. Efficacité : Evaluer l'efficacité des activités mises en œuvre et leur adéquation aux objectifs du bureau et de l'UICN d'une manière générale et à la convention de projet signée entre le Gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie et le bureau régional de l'UICN, Union Mondiale de la Nature.
3. Efficiace : Estimer si et à quel point les activités mises en œuvre ont utilisé les ressources de manières rationnelle et rentable ;
4. Impact : Répertorier, analyser et évaluer les résultats atteints et leurs impacts sur le milieu et sur la situation socio-économique des populations bénéficiaires ;
5. Durabilité : Identifier les domaines et les activités spécifiques qui pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires.

**Méthodologie utilisée :** (cf. TDR et partie II du rapport)

**Constats :**

- Programme du bureau de liaison de l'UICN en Mauritanie est une composante du programme « Renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion des ressources des zones humides en Afrique de l'Ouest » qui est dans sa quatrième phase.

- Toutes les activités réalisées dans le cadre de ce programme mauritanien s'inscrivent dans le cadre du Plan de Redressement Economique et Financier, des efforts de développement durable de la Mauritanie et de la Stratégie Nationale de Conservation et de la politique nationale de lutte contre la pauvreté. Les activités sont par conséquent en adéquation avec les besoins du pays.
- UICN s'impose de plus en plus comme une institution de référence dans la conservation et la gestion des ressources des zones humides et de la biodiversité.
- Dépendance quasi exclusive d'un bailleur de fond (DGIS, Pays Bas) malgré les financements en cours ou annoncés d'autres bailleurs de fonds comme la FIBA et le FFEM. Des efforts pour une diversification des sources de financement restent timides.
- Impacts positifs à bien des égards des projets (restauration des écosystèmes, meilleure connaissance de la complexité des écosystèmes du Parc National du Diawling grâce aux différentes études, promotion des activités génératrices de revenus, renforcement des capacités des réseaux qui sont des véhicules de sensibilisation et de mobilisation, élaboration d'une planification des activités sur le littoral mauritanien, meilleure connaissance du mulot et des techniques traditionnelles de pêcheurs Imraguens etc.
- Problèmes de gestion des ressources humaines des projets qui risquent de porter un frein à la mise en œuvre des activités : clarification nécessaire des termes de références du staff et plus spécifiquement du personnel des projets, absence de responsabilisation des responsables de projets.
- Problèmes de gestion de projets : absence de plan de travail, quasi inexistence de cadre logique des différents projets
- ABC liste qui fait ressortir une quasi absence de projets et de concepts en B, A et O liste : risque pour l'avenir de ce bureau de liaison à la fin du financement des Pays Bas.

#### **Recommandations :**

- Développer des nouveaux concepts et documents de projets
- Capitalisation des acquis du programme zones humides de la Mauritanie
- Urgence dans l'élaboration de cadres logiques et des plans de travail annuels détaillés ainsi que des plans de travail individuels
- Renforcement des capacités du bureau en élaboration et gestion de projet / programme avec le recrutement d'un chargé de programme de qualité. Appui accru du bureau régional de l'UICN en Afrique de l'Ouest
- Gestion davantage participative et transparente afin de libérer les initiatives individuelles : élaboration des termes de référence clairs avec une définition des responsabilités individuelles.

#### **Leçons apprises :**

- Grande adhésion des autorités administratives, politiques et traditionnelles (leaders d'opinion), des experts dans le cadre de la conservation et de la gestion des ressources naturelles. Tentative de travail en symbiose tout en prenant en compte les intérêts des parties prenantes. Il existe des zones d'ombre institutionnelles qu'il convient de clarifier
- Réduction des conflits entre utilisateurs des ressources naturelles malgré l'existence de tensions larvées entre pêcheurs traditionnels surtout les Imraguens, pêcheurs modernes et commerçants (Mulets), entre gestionnaires et les populations vivant dans la zone périphérique des parcs et surtout du Parc National du Diawling (PND)
- Gestion des ressources naturelles des zones humides peut avoir des effets / impacts inattendus comme l'amélioration des conditions de vie des populations et plus spécifiquement des femmes

**Disponible au:** Bureau Régional de l'UICN en Afrique de l'Ouest et au Siège de l'UICN (M&E Global)